

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2022

Le 21 septembre 2022 à 20 heures en la Mairie de Thoury-Ferrottes se sont réunis les membres du Conseil Municipal, sur la convocation qui leur a été adressée par M. Yves ROY, Maire, remise et affichée le 14 septembre 2022.

Étaient présents : Djamila AMOUR-BARRAULT, Alice BARTHELEMY, Célia BUIRE, Hélène DECRESSAT, Johan FREMY, Elise GISLARD, Pascal MARTINEZ, Joël PAUPARDIN, Yves ROY, José TOMAS

Avaient donné pouvoir : Alain BARTHOUX pouvoir à Hélène DECRESSAT, Denis CHOLLET pouvoir à José TOMAS, Jean-Claude MONTAILLIER pouvoir à Yves ROY, Laëtitia PIRES pouvoir à Célia BUIRE, Benoît SAVARY pouvoir à Djamila AMOUR-BARRAULT

Secrétaire de séance : José TOMAS

---oOo---

Monsieur le Maire propose d'approuver le compte-rendu du précédent Conseil Municipal qui s'est tenu le 29 juin 2022.

Monsieur le Maire donne la parole aux élus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des conseillers présents ou représentés,

Approuve le procès-verbal de la réunion du 29 juin 2022.

Monsieur TOMAS José est désigné secrétaire de séance.

---oOo---

1. TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE BICHEREAU – 2EME TRANCHE

Considérant l'arrêté inter-préfectoral n°2019/8 du 19 février 2019 portant modifications statutaires du SDESM ;

Considérant que la commune de Thoury-Ferrottes est adhérente au Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne (SDESM) ;

Considérant l'Avant Projet Sommaire réalisé par le SDESM à l'occasion d'un projet d'enfouissement des réseaux rue de Bichereau (2^{ème} tranche) ;

Le montant des travaux est estimé d'après l'Avant Projet Sommaire à 98 728 € pour la basse tension, à 40 810 € pour le réseau d'éclairage public et à 58 449 € pour les communications électroniques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

APPROUVE le programme de travaux et les modalités financières.

TRANSFERE au SDESM la maîtrise d'ouvrage pour les travaux concernés.

DEMANDE au SDESM de lancer l'étude d'exécution et les travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, éclairage public et communications électroniques de la rue de Bichereau.

DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'année de réalisation des travaux.

AUTORISE le Maire à compléter et signer la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage relative à la réalisation des travaux, jointe en annexe, ainsi que les éventuels avenants et tout document nécessaire à sa passation ou son exécution.



MAIRIE DE THOURY-FERROTTES

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

2. DECISION MODIFICATIVE

En ce qui concerne les travaux d'enfouissement des réseaux électriques de la rue de Bichereau pour la 1^{ère} tranche, il avait été prévu au Budget Primitif 2022 la somme de 173 893 €uros sur l'article 21538 « Autres réseaux ». Suite à un entretien avec Madame la Trésorière, il y a lieu de prendre une décision modificative pour répartir les travaux de la façon suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT				
			Recettes	Dépenses
Autres réseaux	21	21538		- 99 229.00 €
Bâtiments et Installations	21	204182		121 903.00 €
Subventions - Autres	13	1328	22 674.00 €	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **DECIDE** d'approuver la décision modificative ci-dessus présentée.

3. RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC, DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT POUR L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2021.

- Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **PREND ACTE** du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public, de l'eau potable et de l'assainissement pour l'année 2021.

4. RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE SAUR POUR L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire présente le rapport annuel du délégué SAUR pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **PREND ACTE** du rapport annuel pour l'année 2021.

5. RAPPORT D'ACTIVITE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTEREAU RELATIF A L'ANNEE 2021

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, **PREND ACTE** du rapport d'activité de la Communauté de Communes du Pays de Montereau pour l'année 2021.

6. NOMINATION D'UN CORRESPONDANT SECURITE INCENDIE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que le Décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 relatif aux modalités de création et d'exercice de la fonction de conseiller municipal correspondant incendie et secours prévoit de nommer un élu au sein du conseil municipal.

Monsieur Yves ROY propose sa candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, des membres présents et représentés, **ACCEPTE et NOMME** Monsieur Yves ROY, correspondant sécurité incendie.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Lecture d'un courrier pour demander d'éteindre toutes les lumières du village à 23 heures. Il avait été décidé de laisser la rue de Flagy éclairée pour le commerce et faciliter le retour tardif des infirmières.

**MAIRIE DE THOURY-FERROTTES**

Place de la Mairie

77940 THOURY-FERROTTES

- En ce qui concerne la fibre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, que l'ouverture commerciale est prévue à compter du 29 octobre.
- Les travaux de vannage au château de la Motte des Marais ont démarré lundi 19 septembre. Travaux financés par le Syndicat de l'Épage du bassin du Loing (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
- Lecture d'un courrier de Madame LAMPRE Ghislaine pour donner sa démission au sein de la commission communale d'action sociale, suite à déménagement.
- Lecture d'un courrier pour emprunter le local situé à la petite école pour le lancement d'une activité en attendant d'avoir son propre cabinet. Une réponse va être faite pour demander plus d'explications.
- Lecture d'un courrier d'une demoiselle de 11 ans qui expose des idées. Monsieur le Maire propose de la rencontrer pendant les vacances scolaires.
- Remerciements de la famille DESVIGNES suite au décès de Monsieur DESVIGNES Claude, ancien maire de Flagy.
- L'association Soutien Facil remercie la municipalité pour la subvention qui leur a été accordée en 2022.
- Remerciements de l'association « La Curieuse » pour la subvention versée en 2022.

Alice BARTHELEMY informe qu'une centaine de personnes sont venues voir l'expo photo Franck Vogel à l'église les 17 et 18 septembre.

Intervention des conseillers

- Célia BUIRE fait lecture d'un message que Laëtitia PIRES lui a transmis concernant la fête de la bière. Monsieur le Maire précise que c'est une première, il y a toujours des choses à améliorer.
- Joël PAUPARDIN souhaite savoir l'avancement du projet de ferme de panneaux photovoltaïques. Des réunions sont prévues prochainement.
- Djamila AMOUR-BARRAULT propose de faire venir une troupe de théâtre. Monsieur le Maire souhaite savoir le coût avant de prendre une décision.
- Le food truck « la fabrique » souhaite changer le jour de présence sur la place.
- José TOMAS demande l'explication des panneaux « zone 20 » rue Petite, Monsieur le Maire précise que cette rue est passée en zone de rencontre, pour que la CCPM bénéficie de subventions pour les travaux.
- Monsieur le Maire tient à préciser que ce n'est pas la commune qui demande le passage des gendarmes pour verbaliser les véhicules stationnés sur les trottoirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h56.

Le Maire
Yves ROY

Le secrétaire
José TOMAS

